

Opinion –

L'État qui sape ses propres fondements

Il plane quelque chose de sinistre sur l'appareil étatique belge. Pas seulement dans la police et la justice, mais dans l'ensemble du tissu gouvernemental, une fatigue latente se fait sentir. Le sentiment que l'État — l'employeur qu'ils ont autrefois servi avec fierté — les laisse peu à peu tomber.

La [lettre ouverte](#) d'un juge d'instruction publiée cette semaine a mis ce sentiment en lumière de manière inouïe.

Ces mots ne sont pas seulement un cri d'alarme d'un magistrat, mais le miroir d'un pays qui laisse peu à peu sa propre État de droit s'éroder.

La magistrature craque.
La police se vide.
Les services de sécurité gémissent.

Pourtant, la classe politique semble une nouvelle fois penser que les économies imposées aux fonctionnaires qui accomplissent ses missions à haut risque sauveront la nation du précipice.

Du budget à la fracture

Ce qui se passe aujourd'hui dans les négociations budgétaires fédérales est symptomatique.

Pour atteindre les objectifs budgétaires européens, le gouvernement souhaite, dans une première phase, économiser environ 10 milliards d'euros. Et comme c'est souvent le cas dans ce pays, le regard se tourne d'abord vers le secteur public — vers les fonctionnaires de la Sûreté de l'État, les gardiens de prison, les douaniers, la police, les magistrats...

On appelle cela un exercice de « *responsabilité budgétaire* » imposé par l'UE. Mais en réalité, il s'agit d'un démantèlement progressif du service public.

On parle « *d'harmonisation des statuts* ». En pratique, cela signifie que les inconvénients des autres statuts — incertitude, indexation retardée, moindre protection, âge de départ à la retraite plus élevé — sont transférés au statut des fonctionnaires, tandis que les avantages — primes, avantages extralégaux, optimisation fiscale, respect de la vie privée, absence de toute condition d'intégrité, protection de la santé physique et psychique — ne sont pas repris. Le résultat ? Une harmonisation qui mène au précipice et crée de nouvelles disharmonies. Le fonctionnaire, garant du bon fonctionnement de l'État de droit parlementaire, devient ainsi la seule catégorie professionnelle où la perte est systématiquement assurée.

Les chiffres ne mentent pas

Par la décision inscrite dans la [loi-programme](#) du 18 juillet 2025, qui prévoit de n'appliquer l'indexation automatique des allocations sociales et des traitements des fonctionnaires plus que tous les trois mois au lieu de chaque mois, de nombreux fonctionnaires perdent déjà un pouvoir d'achat significatif. Cette perte n'est pas due à l'inflation, mais au retard avec lequel les salaires sont adaptés à la hausse du coût de la vie.

Si le gouvernement — comme envisagé dans les discussions budgétaires actuelles — limitait encore l'indexation à une seule révision annuelle, cette perte deviendrait encore plus importante. Sur l'ensemble d'une carrière, cela se traduit par une baisse structurelle du salaire réel, équivalant à des dizaines de milliers d'euros de pouvoir d'achat en moins.

Ces chiffres démontrent que l'impact d'une indexation retardée n'est pas théorique. Il s'agit d'une perte concrète et durable qui mine la confiance envers l'État en tant qu'employeur. La transparence sur ces conséquences est essentielle, surtout lorsque ces décisions touchent exclusivement les fonctionnaires et sont donc imposées unilatéralement sous couvert « *d'harmonisation* ».

À cela s'ajoute le risque d'un saut d'indexation qui, par crainte d'un rejet massif par l'électorat, frapperait à nouveau uniquement les fonctionnaires : une réduction structurelle de 2 % du salaire, entraînant non seulement une baisse du traitement mensuel, mais aussi une diminution permanente de la pension... Une pension qui, conformément à l'accord gouvernemental, sera à partir de 2027 calculée sur une période active beaucoup plus longue et défavorable.

Dans un tel climat, quiconque pense attirer de nouvelles recrues vit loin de la réalité. Il n'est donc pas surprenant que zones de police et services fédéraux soient contraints de réorganiser leur personnel.

Les enquêteurs sont envoyés d'une région à l'autre pour combler les lacunes. Une Police fédérale judiciaire chroniquement déficitaire doit envoyer régulièrement des renforts depuis d'autres provinces à Bruxelles, dans une tentative de contenir la violence liée aux stupéfiants dans cet arrondissement. Les déplacements supplémentaires que le personnel doit effectuer ne profitent pas aux enquêtes, mais représentent une perte pure au détriment du contribuable et des personnes concernées. En l'absence de volontaires, les désignations deviennent obligatoires — un exemple de mesure d'urgence qui montre surtout que le système ne peut plus se soutenir lui-même.

Un gouvernement cherche naturellement à maximiser l'effet budgétaire des mesures qu'il prend. C'est légitime en soi. Mais aujourd'hui, il est indéniable qu'une seule catégorie professionnelle — les fonctionnaires, et par extension les fonctions essentielles de l'État lui-même — est disproportionnellement visée pour combler le déficit budgétaire.

Les économies réalisées sur ce groupe peuvent sembler efficaces à court terme, mais elles sont contre-productives à long terme. L'État réduit ainsi son propre socle : chaque fois que la pression augmente, davantage de personnes quittent la fonction publique, et le flux de nouveaux candidats qualifiés diminue. Cela engendre une spirale négative de départs, surcharge et perte de qualité qui mine complètement l'effet budgétaire.

Il est ironique que le même raisonnement politique utilisé pour rejeter une taxe sur les millionnaires ou sur les effets de portefeuille — « *le rendement est limité car il ne touche qu'un petit groupe* » — ne s'applique pas ici. Une petite catégorie de travailleurs est ciblée, mais cette fois, ce sont les fonctions centrales de l'État de droit : police, justice, sécurité, établissements pénitentiaires, douanes... Les économies réalisées sur ce groupe ne sont pas seulement moralement irresponsables, elles sont économiquement irrationnelles : elles détruisent capacités, expertise et intégrité — exactement ce dont un État sain a besoin.

Tous les signaux vont dans le même sens : trop d'économies ont été réalisées trop longtemps sur la justice et la sécurité. Les mesures actuelles ne feront qu'aggraver la situation. La sous-rémunération structurelle et l'incertitude rendent encore plus difficile l'attraction de profils qualifiés et intègres. Et à une époque où la criminalité organisée est mieux armée financièrement que l'État lui-même, il ne s'agit pas seulement d'un problème de personnel, mais d'un risque pour la sécurité.

De la démotivation au danger

Les conséquences de cette politique vont bien au-delà de la frustration sur le lieu de travail. Elles touchent les fondements mêmes de notre sécurité et de notre certitude juridique.

L'OCDE, le Center for Global Development (CGD) et la Banque mondiale avertissent depuis des années : des corps de fonctionnaires sous-payés et surchargés sont beaucoup plus vulnérables à la corruption et aux ingérences. Pas parce que leurs membres sont mauvais, mais parce que de telles conditions les rendent vulnérables.

Un État de droit qui appauvrit économiquement ses fonctionnaires mine la loyauté sur laquelle il repose. Ce n'est pas une menace, mais une loi qui se confirme dans tous les pays sous-financés.

La plus dangereuse des économies est morale

Le gouvernement dit économiser pour « *préserver l'avenir de l'État* ». Mais en réalité, il économise sur ceux qui doivent protéger cet avenir.

Un policier, un magistrat, un gardien de prison, un agent des services de sécurité confronté quotidiennement à des bandes armées et à la criminalité organisée se demandera — à juste titre — pour quoi il fait encore ce travail, si son propre gouvernement le réduit à une variable budgétaire.

Les économies réalisées aujourd'hui dans les tableaux des dépenses seront perdues demain, doublées par les tensions sociales, l'absentéisme, les départs et la baisse de motivation.

Un État de droit ne peut fonctionner que si ceux qui le portent croient encore qu'il vaut la peine de se battre pour lui.

La véritable réforme

On ne réforme pas un pays en baissant le salaire de ses fonctionnaires.

On réforme un pays en renforçant sa structure publique, en redistribuant équitablement ses ressources et en reconnaissant qu'une fonction publique loyale avec une rémunération et une carrière décentes n'est pas un luxe, mais un investissement pour la sécurité.

La véritable économie ne réside pas dans ce que l'on retire aux fonctionnaires, mais dans ce que l'on leur permet de prévenir : criminalité, fraude, corruption et chaos social.

L'État doit comprendre d'urgence : appauvrir ses fonctionnaires enrichit le milieu criminel.

La leçon de Rome

L'histoire montre que les nations tombent rarement sous les coups d'ennemis extérieurs, mais par érosion interne.

L'Empire romain d'Occident ne s'est pas effondré à cause des Vandales, mais après des années d'économies sur ses institutions clés comme l'armée, l'administration et la justice.

Les soldats et fonctionnaires étaient sous-payés, la corruption devint une stratégie de survie, et la loyauté perdit toute valeur. Quand l'ennemi arriva finalement aux portes, l'État était déjà vidé de l'intérieur.



The Course of Empire – Vicious State, or State of Destruction - The decline of nations Thomas Cole (1836) The New York Historical

Cette leçon semble aujourd'hui oubliée.

Sous couvert de discipline budgétaire et d'« harmonisation », ce sont précisément les fondements de notre État de droit moderne qui sont érodés : police, justice, sécurité et administration. C'est la vieille erreur de Rome, revisitée à notre époque — l'illusion que l'on peut sauver une nation en économisant sur ceux qui la soutiennent.

Qui croit, en historien, qu'on peut se fier aux chiffres du budget ferait mieux de lire l'histoire : aucune civilisation ne s'est renforcée en appauvrissant ses serviteurs.

Un budget équilibré avec une société en déséquilibre

L'avenir de la Belgique ne dépend pas des équilibres comptables, mais des personnes encore prêtes à la défendre. Une société qui veut préserver son État de droit doit avant tout éviter de perdre ses serviteurs de la loi.

Rédaction Sypol.be

29 octobre 2025